



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 65/2025**

concernant une demande de crédit de CHF 421'000.– TTC pour la remise à ciel ouvert du ruisseau La Joy dans le secteur de la Clinique de Genolier

Séance: mardi 11 février 2025

Présents: Pascal Colombo, André Darmon, Evelyne Fallet et la Commission des finances au complet.

La Commission des Finances a examiné le préavis municipal N° 65/2025 relatif à la demande de crédit de CHF 421'000.– TTC pour la remise à ciel ouvert du ruisseau La Joy dans le secteur de la Clinique de Genolier.

Ce projet vise à répondre aux problématiques d'inondation mises en évidence par les cartes des dangers naturels du Canton de Vaud. Le tronçon concerné, actuellement canalisé, présente des déficits de capacité hydraulique. Sa renaturation permettra d'améliorer l'écoulement des eaux, de limiter les risques de débordement et d'apporter une plus-value écologique au site.

Le coût total du projet s'élève à CHF 421'000.– TTC, financé à 95 % par des subventions cantonales et fédérales, la part communale s'élevant à CHF 21'050.–. L'investissement sera couvert par les liquidités disponibles, avec une éventuelle autorisation d'emprunt, et amorti sur 40 ans selon les normes en vigueur.

Au regard des enjeux de sécurité hydraulique et des conditions de financement particulièrement favorables, la Commission des Finances recommande au Conseil communal d'approuver le préavis municipal et d'accorder à la Municipalité le crédit demandé.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

- 1) d'approuver le préavis N° 65/2025 concernant une demande de crédit de CHF 421'000.– TTC destiné à la remise à ciel ouvert du ruisseau La Joy dans le secteur de la Clinique de Genolier**
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 421'000.– TTC .**

Fait à Genolier le 12 février 2025

Matthieu Balmer Eric Bocquet Gregory Favre Karine Kalcic

Frédéric von der Weid
Rapporteur